

Procédure



Photothèque de l'Ecole



Mots clés : photographies, grands projets, droits de reproduction, travaux des élèves, recherche, téléchargement, fonds anciens



Définition : La [photothèque de l'Ecole](#) contient plus de 50 000 images entrées depuis 2004. Elle se compose de deux fonds :
- le fonds historique (archives René Gabriel, archives de l'Ecole...),
- le fonds courant sur la vie actuelle de l'Ecole (grands projets, workshops, manifestations...)



Consulter le fonds contemporain (portes ouvertes, expositions...) :

- 1- S'authentifier sur le portail de la bibliothèque
 - *En recherche simple :*
- 2- Cliquer sur « Offres et services » puis « photothèque »
- 3- Cliquer sur l'image ou sur l'arborescence déroulante sous l'image pour affiner ou entrer des termes de recherche simple : nom, mot clé, etc.
- *Pour une recherche avancée multicritère :*
- 4- Cliquer sur « Offres et services » puis « catalogue + photothèque »
- 5- Entrer ses critères et filtrer à droite : Rechercher dans photothèque



Utiliser une photo de la photothèque pour l'un de mes projets :

Il est nécessaire d'envoyer une demande d'autorisation de reproduction avec la référence de l'image, son titre et le projet à l'adresse :

contact.phototheque@ensad.fr



Récupérer les photos prises lors de ma soutenance de diplôme :

Les photos sont envoyées via la plateforme Nextcloud de l'Ecole dans la quinzaine suivant la date de soutenance à chaque élève.

Télécharger un lot d'images :

- Lancer une recherche puis ajouter les images dans son panier en cliquant sur la coche sous l'image
- Dans la barre de menu, cliquer sur « Panier »
- Cliquer sur « Télécharger »
- Renseigner les trois champs :
 - o Utilisation envisagée
 - o Titre / Nom de la manifestation
 - o Service demandeur

Lire les conditions d'utilisation à accepter pour générer le téléchargement (format zip).

Envoyer ses propres photos pour sa soutenance de diplôme :

- 1- Envoyer un lien de téléchargement ([Nextcloud](#), [We.Treasy](#), [Swiss Transfer](#)^{*}) des photos prises par vous-même ou un.e élève de votre diplôme à Pauline Hutter (pauline.hutter@ensad.fr)
- 2- Faire remplir la cession de droit de reproduction de vos images à l'auteur : document de l'Ecole sous procédures > juridique.

Note pour les secteurs cinéma d'animation et photo-vidéo : il est nécessaire d'envoyer 4 à 5 captures d'écran de votre projet de diplôme

- 5 fichiers PNG, 2280 px * 1618 px minimum

ou

- 5 fichiers JPEG 1920 px * 1080 px minimum avec une résolution de 300 dpi/ppi

Attention : les captures doivent être réalisées sans la barre de lecture et sans les bandes noires d'affichage à l'écran. Si votre film n'est pas terminé, il est possible de simuler sur *Photoshop* la colométrie désirée afin d'avoir un rendu proche de celui du film final.



Documents ressources :

Lien autorisation reproduction

* Pas de WeTransfer, conformément à leur nouvelle politique d'entraînement IA.

Processus :	Pilote : Pauline Hutter
Date :	Public concerné : Personnel administratif ; enseignants ; élèves

